

QUELQUES REGLES A RESPECTER

L'EMPIETEMENT DES VEGETAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Sur une départementale ou sur une voie communale planter des arbres de plus de 2 mètres de hauteur doit se faire à 2 mètres de la bordure de la route et à 0,50 mètre pour les plantations plus petites.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable (panneau de signalisation par exemple).

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou locataire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur le rue.



GESTION DES ORDURES

STOP AUX DEPOTS SAUVAGES !! :

Malheureusement nous sommes encore obligés de signaler un manque de respect du tri des ordures.

Les objets volumineux ou les produits toxiques déposés hors des conteneurs ou dans un bac inapproprié sont interdits sous peine de poursuite et d'une amende de 1500€.

Les déchets verts ne doivent aller **ni dans les bacs ni dans le ruisseau** mais à la déchetterie ou, pour 35€ par an vous pouvez les mettre dans des sacs devant chez vous (renseignez-vous à la Mairie).

La déchetterie la plus proche est celle de Vayrac-Bétaille.

Elle est ouverte :

Lundi et Mercredi : de 14h à 18h

Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

C'est gratuit !

DANS LE SERIE DES INCIVISMES REPRIMABLES PAR LE CODE PENAL :

Signalons aussi le vol de 25 pieds de lavande et de romarins plantés fin mai le long du chemin descendant à la tour dite de Geneviève et également le vol d'un très bel hydrangée planté sous la palissade.



Enfin, la table de pique-nique que nous avons installée dans le virage des Cardonnères a été sauvagement vandalisée.



AVIS A LA POPULATION

Abandonné sur notre commune ce chien cherche un maître



Imp. Atout'Pub Bétaille - Ne pas jeter sur la voie publique

Le Petit Carennacois

LE JOURNAL DES HABITANTS DE LA COMMUNE • ACTUALITÉS & INFOS PRATIQUES

N°6



LE MOT DE L'EQUIPE MUNICIPALE

L'année a encore passé très vite !

Nous voici arrivés aux fêtes de Noël et du jour de l'an. Bien sûr nous vous souhaitons d'excellentes fêtes. Mais cette année nous vous souhaiterons la nouvelle année de vive voix dans la salle des Fêtes du Vieux Quercy, le Samedi 14 Janvier.

La cérémonie des voeux sera précédée à partir de 10h d'une réunion publique où nous ferons le point sur les principaux enjeux ou travaux de village.

Le président de Cauvaldor, monsieur Raphaël Daubet viendra clôturer la réunion publique et nous parler du Centre de l'architecture et du patrimoine avant de nous rassembler pour porter un toast à 2023 !

DU COTE DE L'ECOLE

Depuis la rentrée de septembre nous accueillons 135 élèves dans le RPI Bétaille, Carennac, Queyssac-les-Vignes et Végennes.

L'école de Carennac abrite 47 élèves dont 25 en petite et moyenne section et 22 en grande section.

Queyssac-les-Vignes où une nouvelle classe a été ouverte à la rentrée possède 45 élèves dont 16 en C.P, 19 en C.E 1 et 10 en C.M2.

Il y a 43 élèves à Bétaille dont 6 en C.E 2, 18 en C.M 1 et 19 en C.M2.

Le SIVU des 4 COTEAUX a modifié ses statuts au 1er septembre dernier. Il prendra désormais en charge les frais de fonctionnement des écoles (téléphone, internet, le papier, la location du photocopieur et les achats de matériel...). Les communes versent au SIVU une dotation au prorata du nombre d'habitants et du nombre d'élèves par commune.

A Carennac, les repas se font dans la cantine de l'école et dans l'ancienne salle du conseil municipal repeinte à cette occasion pendant les vacances scolaire de la Toussaint.

Photo du réfectoire



DU COTE DES COMMERCANTS

Nous avons tous été ravis d'accueillir au mois de juin Richard Ferluc pour tenir notre petite épicerie, snack et buvette.

Son empathie, sa gentillesse naturelle et son savoir-faire nous ont rapidement séduits. Hélas, il nous a quitté brutalement après seulement un mois, victime d'un infarctus.

Nous pensons à la souffrance des siens et particulièrement de sa femme qui venait l'aider de temps en temps.

Nous espérons voir arriver un successeur dans les prochains mois.

Une nouvelle plus gaie avec la reprise de l'Hôtel-Restaurant Le Fénelon par un jeune couple avec une petite Lyhn de quelques mois.

Ils ont tenu à s'exprimer dans notre journal :

«Nous avons repris l'Hostellerie Fénelon au 1er Avril 2022. Christophe officie derrière les fourneaux et Elodie gère la partie accueil et organisation de la salle et des étages.

Un duo qui s'est rencontré il y a une dizaine d'années dans un restaurant gastronomique à Grenoble. Christophe a fait ses armes dans de jolies maisons (certaines étoilées) depuis plus d'une vingtaine d'années et Elodie a un parcours plus hôtelier et aime recevoir les clients «comme à la maison», mais avec professionnalisme bien sûr.

Nous sommes très heureux d'avoir décidé de nous installer à Carennac et remercions encore les Carennacois pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé.

Merci également aux commerçants du village qui nous ont accueillis avec bienveillance...

C'est toujours agréable d'échanger et de discuter au détour d'une des nombreuses ruelles pavées du village.

Au plaisir de pouvoir régaler vos pcilles dès Pâques l'an prochain dans un décor un peu remanié mais restant fidèle à l'histoire du lieu. Nous fermons cet hiver l'hôtel et le restaurant afin d'effectuer quelques travaux.

Au programme de l'an prochain : travailler des produits locaux avec des producteurs de la région autant que possible et favoriser les circuits courts.»

Elodie & Christophe

Merci à eux et bonne continuation dans notre village !

Bienvenue également à Catherine Webb qui a acheté l'ancienne poste pour y faire une cave à vin qu'elle a baptisée «Le Goût'Lot».

Comme son nom l'indique, elle vend des vins du lot, vins de Cahors, Coteaux du Quercy et Côtes du Lot venant de vigneron récoltants, le plus souvent en Bio et Biodynamie. Excellent !

Nous avons appris qu'Hélène et Frédéric quittaient le restaurant Le Prieuré. Très bonne table, service parfait, très bonne ambiance, pour les nouveaux venus ce sera un super challenge !

Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne chance !

Si vous plantez des fleurs le long de votre maison, balsamines, belles de jour, cosmos, soucis, iris, acanthes par exemples, vous aurez moins de mauvaises herbes et vous ajouterez des touches de gaieté à nos belles maisons !

N'utilisez pas de désherbants chimiques, ils sont interdits !

LES TOILETTES PUBLIQUES :

Vous avez peut-être vu des entreprises travaillant sur le parking payant du côté des anciens garages. En effet nous avons fait déplacer les toilettes publiques de la grange appartenant à Pauline Audubert au parking face à la mairie. De cette manière les toilettes seront accessibles non seulement pour les utilisateurs du parking payant mais aussi pour ceux du parking (gratuit) du cimetière.

Nous avons profité de ces travaux pour faire mettre un robinet d'eau extérieur et un fourreau pour l'installation éventuelle d'une borne électrique.

LES TRAVAUX DU BRAS DE L'ERMITAGE ET DE LA DIGUE :

La première phase de travaux à l'étude par le SMDMCA devrait aboutir en 2023. Une réunion à la mi-décembre nous en dira plus.

CONVENTION AVEC CAUVALDOR :

La mairie a signé « une convention avec Cauvaldor pour une aide à maîtrise d'ouvrage d'une étude technique sanitaire et de faisabilité pour le CIAP des bâtiments de la commune et de Cauvaldor ». En clair, cette étude va définir l'état de tous les bâtiments du Prieuré, qu'ils soient à la commune ou à Cauvaldor avant de se lancer plus avant dans la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et de Patrimoine.

Cauvaldor prend cette étude à sa charge.

SECURISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA D20 :

La mairie a eu une deuxième réunion avec le SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) et le CAUE qui nous assistent pour l'aménagement de la traverse de la Rd20 et de ses abords. Les premières orientations ainsi que les descriptions techniques et financières se précisent. Toutefois nous ne sommes pas encore à la phase travaux.

PROJET D'EMBELLEMENT DE LA PALISSADE :

Il a été décidé d'entreprendre en régie avec les volontaires du conseil municipal la destruction des anciennes toilettes publiques.

Un premier pas nécessaire pour entreprendre la remise en valeur du talus.

LES TRAVAUX DU BRAS DE L'ERMITAGE ET DE LA DIGUE :

La première phase de travaux à l'étude par le SMDMCA devrait aboutir en 2023. Une réunion à la mi-décembre nous en dira plus.

CONVENTION AVEC CAUVALDOR :

La mairie a signé « une convention avec Cauvaldor pour une aide à maîtrise d'ouvrage d'une étude technique sanitaire et de faisabilité pour le CIAP des bâtiments de la commune et de Cauvaldor ». En clair, cette étude va définir l'état de tous les bâtiments du Prieuré, qu'ils soient à la commune ou à Cauvaldor avant de se lancer plus avant dans la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et de Patrimoine.

Cauvaldor prend cette étude à sa charge.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DANS L'ANCIENNE MAIRIE :

Le bureau du maire et le bureau de la secrétaire de mairie vont être transformés en bibliothèque pour enfants et adultes. Il y a quelques travaux à faire dont certains qui pourront se faire en régie, d'autres non.

Des aides du département devraient pouvoir faire avancer cette réalisation. La pièce où était déjà stockés des livres deviendra le bureau des institutrices.

Nous en profiterons pour ajouter des toilettes.

JARDINS PARTAGES :

Nous avons lancé l'idée en 2020 de faire des jardins partagés. Le Covid nous a freiné dans notre élan. Si vous êtes intéressés par cette expérience à Carennac ou à Magnagues pouvez-vous vous faire connaître par un mail à la mairie ou un petit mot dans la boîte à lettres ?

DU COTE DE LA MAIRIE

ECLAIRAGE PUBLIC :

Vous avez pu constater un changement dans les horaires de l'éclairage public. En effet l'éclairage dans le bourg et à Magnagues fonctionne le matin à partir de 7h et le soir jusqu'à 22h.

Dans les autres lieux-dits le soir uniquement, jusqu'à 22h.

L'éclairage public a toujours été une grosse part de notre budget mas face à plus de 15% d'augmentation du coût de l'énergie, nous sommes obligés de prendre ces mesures.

VILLAGE PROPRE :

Vous avez aussi reçu dans vos boîtes à lettres à la mi-novembre une information vous demandant de participer à l'effort collectif et citoyen pour un village propre en nettoyant le bord de route ou de chemin le long de votre maison.

LES ANIMATIONS DE L'ETE

Elles sont tellement nombreuses qu'il serait difficile de les citer toutes. Nous remercions :

- Le Comité des fêtes pour la soirée Ciné Belle Etoile et le marché festif du 13 août qui fut un grand succès malgré la canicule. Excellent choix des produits et l'orchestre de Nadine Andrieux a fait danser toute la nuit !

- Nicole pour le bon déroulement du marché des producteurs.

- Gérard Flament pour la qualité des expositions présentées dans la chapelle Notre-Dame.

- Les exposants du réfectoire des moines et du chauffoir pour leur créativité.

- Alain Mazet pour la réussite de la brocante du 9 octobre.

- Cauvaldor, le Pays d'art et d'histoire pour la qualité des visites guidées de Carennac et l'intérêt hautement patrimonial de leurs expositions.

- Les associations de Carennac pour leurs manifestations culturelles ou patrimoniales.

